

**Dossier de candidature à l'OPTION EPS mutualisée
des lycées Simone Veil et Georges Cabanis de Brive-la-Gaillarde 2026-27**

Préambule :

L'enseignement optionnel d'éducation physique et sportive (EO.EPS) s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus. Il prolonge l'enseignement commun obligatoire en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques (APSA). Il vise particulièrement à engager l'élève dans une pratique physique pérenne, à accroître son autonomie, à réfléchir sur sa pratique, à consolider sa compréhension et son expérience des pratiques physiques sportives et artistiques, et à mieux situer ces pratiques dans divers enjeux de société. Il l'engage également dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique.

Par l'investissement de l'élève dans différents rôles sociaux et par une mise en activité, physique et réflexive, une occasion supplémentaire lui est donnée pour développer et élargir ses compétences de lycéens. Cette option sera valorisée sur « parcoursup » dans son projet personnel d'orientation post-baccalauréat : STAPS, DEUST AGAPS, BPJEPS, diplômes d'état, mention complémentaire métiers du sport...

⊙ OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- ⇒ Développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques
- ⇒ Faire comprendre que les APSA occupent une place importante dans la société
- ⇒ Faire réfléchir les élèves sur leur propre activité physique à partir de thèmes d'études (de la seconde à la terminale)
- ⇒ Contribuer à ancrer la pratique physique dans des habitudes de vie favorables à la santé et au bien-être.

⊙ PARCOURS DE FORMATION : (CA = Champ d'apprentissage. Les APSA sont réparties en 5 champs d'apprentissages selon leurs particularités : CA1 performer/ CA2 Adapter son déplacement en milieu incertain/ CA3 Réaliser une prestation corporelle/ CA4 Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel/ CA5 Savoir s'entraîner et développer ses ressources)

Niveau Seconde : L'objectif principal est de sensibiliser

Ce parcours de formation est proposé **à titre indicatif** car il dépend de la réservation des espaces de pratiques, des intervenants et de l'évolution du projet d'OPTION EPS sur les 3 années à venir.

Pour rappel, les activités pratiquées lors des cours d'EPS obligatoire en classe de seconde:

- Acrosport, basket-ball, crosstraining, course d'orientation *pour S.VEIL*
- Acrosport, Tennis de table, Volley-ball, Course en durée *pour CABANIS*.

Sur l'Enseignement Optionnel de l'EPS se rajouteront à raison de 2h supplémentaires de pratique et une heure de théorie.

Course d'orientation ou escalade (CA2), Badminton/Basket-ball (CA4), Natation (Maîtrise de 3 nages) (CA1) et Step ou crosstraining (CA5)
(Cette proposition pouvant évoluer en fonction des profils d'élèves, des infrastructures disponibles et des intervenants)

Thèmes d'études possibles :

- Activité physique, sportive, artistique **ET SANTÉ**
- Activité physique, sportive, artistique **ET ENVIRONNEMENT** (Labellisation E3D N2 et N3 des 2 établissements)

⊙ PUBLIC SÉLECTIONNÉ:

- Élèves entrant en classe de seconde ou de première du LGT Cabanis ou du LPO Simone Veil souhaitant un approfondissement des pratiques sportives dans un but de poursuite d'étude dans le domaine de l'activité physique.
- Nombre de places limité à **24 à 26 élèves en seconde, 20 en première et Terminale.** (8 à 16 places **par établissement et priorité aux élèves ayant suivi l'option en seconde pour le suivi en première et terminale.**)
- ⇒ Une appréciation sera effectuée **PAR LES ENSEIGNANTS D'EPS** suite aux dépôts des candidatures d'élèves de 3^{ème} **des collèges du secteur** et de secondes des 2 lycées partenaires (CABANIS/S.VEIL) sur des critères précis : niveaux sportifs (Club, AS), projet de parcours avenir (Orientation souhaitée), lettre de motivation, appréciations des bulletins scolaires sur le comportement en classe notamment.
- ⇒ Des entretiens pourront être effectués après sélection des dossiers **si nécessaire.**
- ⇒ Une attention particulière sera accordée à l'équilibre du nombre de filles et de garçons car la **mixité est à privilégier.**
- ⇒ Une liste complémentaire sera constituée en cas de désistement à la rentrée 2026 permettant d'accepter sur le mois de septembre des élèves.

Nous rappelons que l'option EPS engage l'élève sur l'année scolaire et que cet enseignement, une fois choisi, rentre dans l'emploi du temps de l'élève et devient donc obligatoire tout au long de l'année scolaire de l'élève.

⊙ **MODALITÉ(S) D'ÉVALUATION PREVUE(S)**

Les attendus de fin de lycée (AFL) pour la pratique des APSA sont identiques à ceux définis par champ d'apprentissage dans le programme de l'enseignement commun obligatoire de l'EPS, toutefois un AFL spécifique à l'enseignement Optionnel est défini pour chaque niveau de classe.

Des notes trimestrielles et une appréciation seront déposées sur le bulletin trimestriel suite à des évaluation pouvant prendre diverses formes pour la pratique et la partie théorique

Pour la classe de seconde : AFLs « Mettre en relation les liens entre un thème et une ou des APSA »

La réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants ; concrétisée soit par une production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement attestera de l'acquisition de connaissances liées au thème d'étude abordé. La production finale, individuelle ou collective, intégrera une réflexion de l'élève sur sa pratique physique.

DOSSIER DE CANDIDATURE A « L'ENSEIGNEMENT OPTION EPS » DU LPO S.VEIL / DU LYCEE CABANIS

Fiche de renseignements à remplir / Pièces justificatives soumises à l'appréciation de l'équipe chargée du recrutement

Joindre obligatoirement au dossier une photocopie des 3 trimestres de la classe de 3^{ème} ou de Seconde ou de première.

Nom : _____

Prénom : _____

Collège-lycée d'origine : _____

Adresse(s) mail d'un parent, voire des deux : _____

Téléphone Père /Mère /représentant légal : _____

Pratique(s) sportive(s) extérieures (en Club, à l'Association sportive du collège, du lycée) :

Niveau de pratique actuelle et/ou titre(s) sportif(s) obtenu(s) :

Projet d'orientation, de poursuites d'études envisagées (Parcours avenir) :

Motivez ci-dessous votre candidature :

Signature du (des) responsable(s) légal(aux).

Date :

Signature de l'élève demandeur